

# Vincent BOURGET

Maire de Saint Rambert d'Albon

Vice Président de la Communauté de Communes Porte de Drôme



## ÉDITO

Chères Rambertoises, chers Rambertois,

L'arrivée du printemps a été saluée à Saint Rambert d'Albon par un nettoyage citoyen de la commune. Nous félicitons chaleureusement les participants et en profitons pour rappeler, qu'au-delà de cette manifestation, chacun peut au quotidien œuvrer pour la propreté de la ville. Respecter son environnement, c'est respecter les autres et améliorer sa propre qualité de vie.

N'oublions jamais également que le nettoyage suite aux incivilités a un coût important pour la collectivité... qui est répercuté sur le porte-monnaie des rambertois, pourtant déjà mis à profit en ce domaine.

Malgré les votes «contre» des délégués rambertois, les dirigeants du SIRCTOM ont entériné une hausse des sommes dues par les citoyens. Plutôt que de contacter la mairie où personne n'y est pour rien, j'invite tous les mécontents à s'adresser directement aux auteurs de ce nouveau méfait : M. Brunet ( maire de Mercuriol et vice président du SIRCTOM en charge des finances au 04 75 07 40 05 ), ou M. Montagne ( président du SIRCTOM au 04 75 03 87 87 ).

Je n'ai aucun scrupule à citer les responsables de cette future augmentation. Que chacun assume les conséquences de ses choix ! Les français ont souvent l'impression très désagréable que les politiques s'entendent fort bien entre eux et forment une caste à part, qui «fait son beurre» sur le dos des contribuables. C'est une des raisons qui poussent certains vers l'abstention ou les votes extrêmes. Les simples élus locaux, dont je suis, ont à mon sens un devoir de vérité envers les citoyens.

C'est hélas une évidence qui ne saute aux yeux de tous au niveau national. En cette période d'élections, certains prônent l'exemplarité et réclament aux français des sacrifices : un seul coup d'oeil dans un miroir devrait les couvrir de honte !

Votre équipe municipale assume quant à elle les choix qui sont les siens. Rigueur dans la gestion et modestie du train de vie de la mairie n'empêchent pas d'avoir de l'ambition pour la commune.

Nous avons récemment pu, à l'occasion du débat d'orientation budgétaire (dont l'intégralité est disponible sur le site internet communal), annoncer quels étaient nos projets pour l'année 2017.

Nous continuerons la rénovation des bâtiments communaux : réfection des toitures du gymnase et du Centre Social, insonorisation de la salle des fêtes, réfection d'un court de tennis, poursuite des travaux d'accessibilité...

La voirie communale mérite également une attention particulière : le programme 2017 verra des travaux route des Cerisiers, rue de Rommelshausen...

Parmi de nombreux autres projets, citons l'acquisition du terrain Sabatier ( rue des Claires ), qui ouvre de nouvelles perspectives pour la réalisation d'équipements publics avec la Communauté de Communes.

Il y a bien d'autres dossiers en cours et certains voient leur réalisation suspendue au devenir de demandes de subventions.

J'aimerais terminer cet éditorial par une précision. Certains rambertois font la confusion entre le Centre Social et le Centre Médico Social. Le premier est géré en direct par la mairie. Il a vu depuis trois ans ses prérogatives élargies par la municipalité et, sous l'impulsion d'une directrice et d'une équipe de qualité, il connaît un succès sans cesse grandissant. Le Centre Médico-Social de Saint Rambert dépend quant à lui du Département. Celui-ci a annoncé la disparition de cette structure, ce qui a suscité de vives et justifiées protestations citoyennes, faisant écho à la détermination sans faille de la municipalité. Il faudra bien un jour que les tenants du département expliquent les motivations qui les poussent à supprimer un service dont la population a pourtant grandement besoin...

Maire de Saint Rambert d'Albon

Vice Président de la Communauté de Communes Porte de Drôme